

# «La Gazette Syndicale»



N°31 novembre 2015: La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur » Fernand Pelloutier

## Résister, c'est poursuivre la construction du syndicalisme libre et indépendant !

### L'EDITO de la GAZETTE



Par Grégoire Hamelin S.G. de l'UD FO

**Attentats du 13 novembre.**  
Les salariés du service public étaient là! Défendre la démocratie, la république une et indivisible, les services publics, la laïcité et les revendications légitimes des salariés, ce sont les actions quotidiennes des militants de nos syndicats!

Le 14 novembre 2015, le numéro 3178 de FO HEBDO titrait : « Attentats à PARIS : FO choquée et révoltée salue l'intervention des Fonctionnaires et Agents des Services Publics ».

La Confédération a immédiatement fait connaître sa tristesse et sa compassion pour toutes les victimes, leurs familles et leurs proches.

Puis elle a salué la solidarité immédiate qui s'est exprimée.

De partout, FO Hebdo le rapporte, des messages d'inquiétude et de solidarité provenant d'adhérents, de militants et d'organisations syndicales du monde entier se sont élevés.

Et puis il y a, plus directement et immédiatement sur le terrain, l'engagement des fonctionnaires et des agents des services publics hier en grève pour défendre leurs hôpitaux, leurs services, leurs conditions de travail, qui ont rejoint spontanément leurs postes de travail pour exercer dans des conditions difficilement soutenables leur mission pour tenter de sauver des vies.

Dans ces moments d'horreur chacun a pu voir à quel point l'existence des services publics était impérative.

Cet engagement des fonctionnaires des services

publics d'Etat, hospitaliers et territoriaux, les fonctionnaires de la police et autres corps, l'ont montré par leur sens du service public et parfois au péril de leur vie.

Alors oui, les revendications de tous les fonctionnaires sont légitimes en particulier lorsqu'il défendent à PARIS comme à TOURS les missions de service public et le Service Public républicain.

Alors oui, parce qu'à FORCE OUVRIERE nous ne confondons pas l'unité nationale avec l'unicité et l'indivisibilité de la république, l'UD FO 37 déclare qu'il est urgent de satisfaire les revendications que portent nos syndicats des trois versants de la fonction publique.

Comme l'a dit Jean Claude MAILLY, Il faut renforcer les effectifs de la police, des magistrats, se rendre aux revendications de nos syndicats qui expriment les avis d'experts que sont les professionnels de ces secteurs.

Dans notre département, le Conseil Départemental a décidé d'examiner le budget alloué à la protection de l'enfance en interrogeant, austéri-



Première réunion de la Commission Administrative après le XXXIVe congrès de l'UD.

té oblige, l'existence du conventionnement avec l'APSER.

L'APSER est un service de prévention éducatif qui œuvre depuis de nombreuses années sur le quartier de la Rabière à Joué-les-Tours.

Espérons que le Conseil Départemental prendra en compte le sérieux des missions de l'APSER.

En attendant, si besoin est, nous serons aux côtés des salariés de l'APSER, pour que se poursuivent les missions de services publics qu'elle exerce.

Vive la CGT-FO !

### STAGES de FORMATION des militants syndicalistes Force Ouvrière : Pour l'UD FO 37 c'est une priorité !

Plus de 200 militants ont participé aux différents stages de formation de militants syndicalistes en 2014 dans les locaux de l'UD FO 37.

Face aux modifications constantes de la législation, il est impératif de connaître au mieux les conséquences des changements qu'opèrent les transformations législatives, réglementaires, conventionnelles etc., d'autant qu'elles ne vont pas dans le sens des salariés. Inutile de se fourvoyer.



Photo du dernier stage « Comité d'Entreprise »

En 2016, treize stages sont organisés. Vous trouverez la liste des sessions de formation sur le site de l'UD FO 37.

Nous conseillons de commencer la formation de militant syndicaliste par le stage « découverte et moyens d'action » parce que ce stage présente le syndicalisme libre et indépendant, fondement de l'action de la CGT-FO.

L'organisation administrative dépend du centre de Formation de Militants Syndicalistes, aussi il est important de se déterminer au plus tôt pour l'inscription, cela facilite l'organisation.

**Notez Bien :** tous les documents utiles pour votre inscription à l'un de ces stages sont sur le site de l'UD FO 37 rubrique « documents utiles ».

Au préalable, pensez à faire valider votre inscription par votre délégué syndical ou votre secrétaire de syndicat et à avertir votre employeur de votre départ en formation.

La Gazette rappelle que ces stages dit « de congé de formation sociale et syndicale » sont assimilés à du temps de travail effectif pour le calcul des congés payés, des droits aux prestations sociales ainsi que pour l'ensemble des droits résultant du contrat de travail conformément à l'art L3142-12 du code du travail.

Lors du dernier stage C.E. un participant nous a indiqué que dans sa boîte, les élus CE participaient successivement à ce stage... Un bon moyen de se tenir toujours bien informé !

Correspondant de la Gazette

L'UD organise le 8 décembre prochain une matinée d'information syndicale sur l'ensemble des dispositifs d'épargne salariale de 9H00 à 12H00 à l'UD FO 37

Cette réunion est destinée en priorité aux Délégués syndicaux et membres des CE qui sont amenés à discuter dans le cadre de NAO de la participation, de l'intéressement et autres dispositifs d'épargne salariale. Plusieurs personnes de la même entreprise peuvent participer à ce stage, c'est même souhaitable.

La loi MACRON a entraîné des modifications en la matière et afin de pouvoir négocier au mieux vos accords, il est important d'être informé des pièges et connaître comment activer les bons leviers.

Retrouvez sur le site de l'UD l'invitation à cette réunion : <http://37.force-ouvriere.org/Epargne-salariale-journee-d.1406> ou en PJ. Pour les retardataires, renseignements auprès du secrétariat de l'UD FO 37.

Un repas en commun est prévu à la suite de la réunion.





## Vie des syndicats : coup de projecteur T.I AUTOMOTIVE SYSTEMS



C'est avec un peu de retard que la gazette revient sur l'assemblée générale du syndicat T.I AUTOMOTIVE. Membre de l'Union des Syndicats de la Métallurgie avec SKF, CLEN, MECHACHROME... ce syndicat continue sa progression. A l'issue des travaux le « nouveau » bureau s'est installé...



**Bureau du syndicat :** Frédéric DEBRINCAT Secrétaire, Frédéric DROUET Secrétaire-adjoint, Michel DUCROS trésorier, Carlito DOS SANTOS trésorier adjoint, Sylvain CHAUMET archiviste. *Correspondant de la Gazette*

Sur le site de l'UD découvrez les temps forts de l'activité de ce syndicat en photos et en vidéo.

### Discussion au sein de la Commission administrative de l'UD FO 37



Ordre du jour chargé pour la commission administrative de l'union départementale des syndicats FO d'Indre et Loire ce 10 novembre. Il est vrai que le train de mesures et des contre-réformes lui ne s'arrête pas.

Pour cette première C.A d'après congrès de notre UD, le secrétaire général est revenu un peu plus longuement sur les conséquences dans le département de la politique d'austérité menée tambour battant par ce gouvernement.

Le point sur le congrès départemental a mis en évidence le développement manifeste de notre organisation au plan départemental. C'est un fait.

Toutes les décisions de la commission administrative de notre UD sont prises conformément aux orientations confédérales et aux statuts de notre union départementale.

Mais il y a aussi les discussions. Dans l'interprofessionnel, les questions traitées bénéficient de l'éclairage des

militants de nombreux secteurs. Au sujet de l'accord signé par la CFDT, la CFTC et la CGC concernant les retraites complémentaires, notre camarade Christophe BODIN de la SKF rapporte qu'au cours d'une réunion d'une instance représentative à la SKF, les militants CFDT SKF, à cours d'arguments, n'ont pu justifier la décision de leur confédération qui a pris la décision du recul de l'âge ouvrant le droit à une retraite à taux plein...

Et puis c'est au tour d'Yves HERICIER d'évoquer ce qui se passe à la CNAV (Caisse nationale d'Assurance vieillesse). Au préalable, Yves précise que dans son secteur, d'ordinaire, l'exercice du droit syndical est rarement entravé...

Mais, rapporte-t-il, la perspective de l'application du projet de loi COMBEXELLE donnerait quelques idées néfastes à la direction...

Par exemple, alors que des salariés veulent s'opposer à la fin de CDD d'un membre du personnel, la direction menace : la grève si elle devait avoir

lieu pour ce motif serait illicite. Finalement se sont 150 salariés qui débrayent. FO et CGT appuient leur requête. La direction range alors son argument d'illicéité de la grève dans sa poche.



Mais, déclare Yves, la direction, pour la première fois a osé l'intimidation... Et puis ce sont des tentatives d'interdire certains affichages syndicaux au motif qu'ils ne relèveraient pas du secteur.

Yves termine son intervention en revenant sur le projet de loi COMBEXELLE et l'idée de l'évaluation des compétences des délégués syndicaux (des élus du personnel ?).

Qui évaluera la compétence du délégué syndical ? Le patron!

Et sur quels critères ? Le nombre d'accords et la qualité des accords d'entreprise signés !

Dans ces conditions, l'indépendance syndicale serait réduite à néant !

Merci Yves pour ta sagacité !

## La Sécurité elle est nous !

# Sécurité Sociale

70 ans de lutte pour la dignité et la solidarité

Une réalisation pleine d'avenir !



La sécurité sociale : sans doute la plus grande conquête de la classe ouvrière.

Impensable d'imaginer le paysage social français sans cette institution que le monde entier nous envie.

Pour les soixante-dix ans de la « vieille dame », la confédération secteur protection sociale, a édité l'ouvrage ci-dessus.

Clair, concis ce petit livre de moins de 100 pages retrace l'histoire des origines de la sécurité sociale de l'entre deux guerres jusqu'à la sécurité sociale que nous connaissons aujourd'hui.

L'histoire de la sécurité sociale est intimement liée à l'histoire du mouvement ouvrier et bien évidemment à l'histoire du syndicalisme libre et indépendant.

Deux mots sur la construction de l'ouvrage : sa lecture n'impose pas l'ordre des chapitres.

A tout vous dire, mes chers camarades, vous pouvez même commencer par la fin.

P/O l'UD FO Jean-Dominique Audbert

### Les élections TPE

Compteront dans le calcul pour la représentativité départementale et nationale. Nous connaissons tous un parent, un ami qui travaille dans une très petite entreprise. Prenons la campagne en main !



En bref... En vac... En bref... En vac...En bref... En vac...En bref... En vac...En bref... En

### Une psychologue à l'UD.

Face à des situations de souffrance au travail de plus en plus fréquentes, l'UD a décidé de proposer, pour les salariés qui le souhaitent des consultations sur RDV avec une psychologue du travail

Consultations Travail, sur RDV à partir du 3 décembre 2015.

Tel : 02 47 38 54 43

La gazette publie en exclusivité l'avant projet du nouveau code du travail qui teint sur une feuille sur une seule feuille...

### Code du travail libre et simplifié

- Horaires libres;
- Salaires libres;
- Travail du dimanche libre;
- Protection sociale libre;
- Congés : après le travail libre

EDITIONS MEDEFDT

### Distributions de tracts retraites complémentaires

La CA de l'UD a décidé de distribuer massivement les deux tracts dont les titres sont « Ce qu'ils ont fait » et « Ce qu'ils ont fait suite ».

Ces tracts informent les salariés du contenu de l'accord signé par la CFDT, la CFTC, la CGC qu'on peut résumer ainsi : augmentation de la durée de travail ou abattement de 10% de la retraite complémentaire...

Tracts disponibles en quantité à l'UD. Il n'est pas trop tard pour distribuer et informer !



Officiellement la campagne TPE est lancée par la confédération depuis le 2 novembre 2015.

Nous avons annoncé son lancement depuis la tribune lors du XXXIVe congrès de notre UD.



U.D. F.O. 37: Maison des syndicats, La Camusière, 18, rue de l'Oiselet 37550 Saint-Avertin.

Téléphone : 02 47 38 54 43

Télécopie : 02 47 37 91 00

Courriel : udfo37@force-ouvriere.fr